



La prospective en Lorraine :

un essai de synthèse fondée sur le modèle de la base économique

La contribution suivante de l'Insee s'inscrit dans le cadre des réflexions prospectives du CESR de Lorraine. Ce travail mobilise le modèle théorique de la "base économique". Dans ce modèle, l'accent est mis sur la capacité d'un territoire à attirer des revenus de l'extérieur afin de nourrir et "doper" son développement endogène. Ce cadre conceptuel est utilisé ici à dessein pour organiser et interpréter les migrations résidentielles à l'œuvre en Lorraine et les projections de population active qui en découlent. Il permet en outre d'identifier les faiblesses régionales et les leviers à mobiliser au niveau des enchaînements causaux, entre emploi et population, inhérents à ce modèle.

Ainsi, le faible dynamisme économique lorrain et l'insuffisance d'emplois, particulièrement dans certaines catégories, pèsent sur le devenir de la population active régionale. En revanche, le développement du travail frontalier de la Lorraine vers le Luxembourg, puissant générateur de base économique résidentielle, est susceptible d'infléchir localement des projections déclinantes. Quant à la causalité symétrique de la population sur l'emploi, que décrivent les mécanismes de l'économie présente, elle produit des effets modestes dans les zones frontalières où les conditions en termes de revenu semblent réunies.



Les précédents travaux de prospective en Lorraine menés en partenariat entre l'Insee Lorraine et le Conseil économique et social régional avaient identifié quatre enjeux. Parmi eux, un défi essentiel était celui d'enrayer la baisse de la population active. Il s'agit donc d'examiner les moteurs et la dynamique de la population active pour en entrevoir son devenir potentiel et les leviers à mobiliser pour la stimuler. Pour s'inscrire dans cette vision prospective, il est utile de se référer à une modélisation démographique et économique. C'est à la lumière de ce modèle que les migrations résiden-

tielles des actifs au cours de la dernière période intercensitaire puis les projections de la population active à l'horizon 2020 seront analysées. Cela permettra d'identifier les mécanismes à l'œuvre, passés et à venir, selon les concepts de la théorie de la base économique (1).

(1) Selon KRUMME (1968), on doit cette théorie à Werner SOMBART (1916), ensuite généralisée par des auteurs comme Homer HOYT (1954), Douglass NORTH (1955) ou TIEBOUT (1956).

Quelques concepts de la théorie de la base

Dans son raisonnement général, la théorie de la base économique focalise d'abord sur la capacité des agents résidents d'un territoire, à titre provisoire ou permanent, à attirer des revenus. Ces revenus proviennent de deux canaux. Le premier irrigue la base économique dite productive, le second la base économique dite résidentielle. Ces revenus viennent grossir la demande potentielle en s'ajoutant aux revenus endogènes du territoire détenus par les autres résidents. Ces revenus constituent une demande potentielle en cela qu'une partie d'entre eux sera dépensée au lieu de résidence. Cela stimulera alors l'économie présenteielle du territoire, c'est-à-dire les entreprises dont la production de biens et services est essentiellement destinée à satisfaire des besoins des ménages localisés sur le territoire.

La base "productive"

La base productive repose sur la capacité des agents économiques localisés sur le territoire à produire et vendre des biens et services à des agents économiques au-delà des limites du territoire. Ce chiffre d'affaires permet de rémunérer les facteurs de production locaux, au titre desquels les salariés. À l'échelle d'une zone d'emploi, et a fortiori d'une région, dans laquelle la majorité des salariés travaillent et vivent, les salariés de ces entreprises "exportatrices" sont généralement des résidents du territoire. Toutefois, des fuites sont possibles, en proportion de la résidence hors zone de ces salariés. En Lorraine, elles sont mineures : 98% des emplois régionaux sont occupés par des résidents de la région.

La base "résidentielle"

La base résidentielle est plus hétérogène et dépend de plusieurs mécanismes. Elle englobe les revenus perçus par les fonctionnaires et retraités résidents, et ceux des actifs résidents travaillant hors de la zone, ainsi que ceux des touristes au prorata de leur durée de séjour. En ce qui concerne les fonctionnaires et

les retraités, leurs revenus sont puisés de l'extérieur en cela qu'ils sont fondés sur un financement collectif de l'ensemble des citoyens et contribuables nationaux. Quant aux actifs résidents travaillant et tirant leurs revenus hors de la zone, cette fuite au détriment des autres territoires est normalement marginale à l'échelle d'une zone d'emploi, symétriquement à la situation précédente. Ici, la Lorraine se singularise nettement avec l'emploi frontalier massif.

Ces deux bases économiques se complètent pour contribuer à la demande potentielle qui s'adresse à l'économie présenteielle du territoire. Si la base productive demeure centrale, la base résidentielle a pris une importance croissante du fait de phénomènes économiques et sociaux majeurs. Il s'agit du développement du tourisme, des migrations résidentielles des retraités, des rallongements des navettes domicile-travail grâce à des plus grandes vitesses de déplacement, etc. Accroître les deux composantes de la base économique constitue un enjeu territorial crucial mais difficile à relever. Crucial en cela qu'il est déterminant pour le développement économique local, et difficile parce qu'il inscrit inéluctablement le territoire dans un cadre concurrentiel.

Accroître les bases d'un territoire : une mise en concurrence des territoires

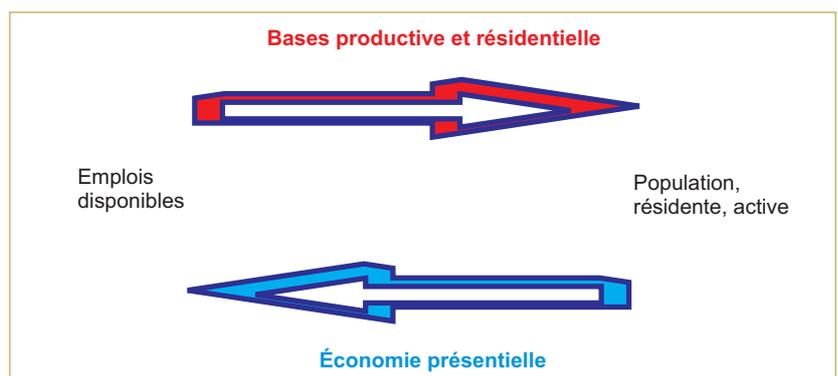
Le développement de la base productive nécessite de s'inscrire dans la concurrence et la compétitivité globales. Pour ce faire, un territoire doit faire valoir des atouts en termes de réseaux de communication (routes, rail, haut débit), de réseaux de fournisseurs et de sous-traitants, de

main-d'œuvre et de compétences, de disponibilité foncière, de fiscalité locale, etc., afin de produire et "exporter" biens et services à partir de ces ressources.

Le développement de la base résidentielle s'appuie sur des ressorts sensiblement différents. Ainsi, la localisation des services publics et des emplois de fonctionnaires ne produisant pas un service de proximité résulte d'une décision de la puissance publique émanant de considérations diverses (par exemple la compensation de départs d'effectifs militaires). En revanche, le choix résidentiel, à titre permanent ou provisoire, de retraités et de touristes résulte pour partie d'une mise en concurrence implicite entre différents territoires sur des critères de choix multiples : héliotropisme, désir de ruralité ou de patrimoine urbain, accessibilité à une gamme supérieure de services, ou simplement proximité de la famille, etc. Quant aux actifs résidents travaillant dans un autre territoire, le développement de ce segment de la base économique résidentielle repose sur l'existence d'une main-d'œuvre adaptée et d'un avantage comparatif en termes de logement.

L'enjeu du développement de l'économie présenteielle

Les mécanismes précédents décrivent la façon dont un territoire est en mesure d'attirer des revenus. Cette captation de revenus alimente le développement local dans la mesure où ces derniers seront partiellement dépensés sur place. En effet, les ménages satisfont une partie de leurs besoins de préférence à proximité de leur lieu de résidence. Encore faut-il qu'une économie présenteielle se soit déve-



loppée pour répondre à cette demande solvable. L'existence de cette économie constitue en amont un des critères qui président aux choix d'installation des ménages dans un territoire donné. L'économie présente regroupe l'ensemble des biens et services rendus aux ménages sur le marché local. Il en va ainsi des secteurs d'activité du commerce de détail, des services aux particuliers, de la construction et de l'entretien des logements, etc. Il peut être possible d'ajouter à ces activités les productions non marchandes individualisables des administrations publiques telles que les services de santé. C'est toutefois contestable dans la mesure où le financement socialisé de ces services ne s'alimente donc pas des revenus des seuls résidents (à titre provisoire ou permanents). La sphère présente, définie et délimitée ici dans une partition sectorielle de l'activité économique, peut aussi être observée selon une partition des métiers et des fonctions. Dans ce cas, la sphère présente correspondra aux fonctions de distribution, de services de proximité, d'entretien-réparation, de BTP, de culture-loisirs, etc.

Emploi et population : les causalités majeures

Schématiquement, les mécanismes de la base productive et résidentielle d'une part et de l'économie présente d'autre part génèrent des causalités inversées entre emploi et population. Ainsi, les mécanismes liés à la base productive sont initiés par la création d'emploi, par la capacité de produire et vendre au-delà du marché local. Outre son impact sur les revenus lo-

caux, la disponibilité de ces emplois constitue un facteur important de l'implantation durable de familles et d'actifs dans la région, tant des départs moindres que des arrivées plus nombreuses. Ceci stimule aussi la population présente en âge de travailler à se porter effectivement sur le marché du travail et à grossir de ce fait la population active. Quant à la base économique résidentielle, une composante importante en Lorraine en est l'emploi frontalier vers la Grande Région. Ces emplois relèvent de la base économique dans la mesure où il s'agit d'exporter, non pas des biens et des services, mais de la main-d'œuvre et des compétences. Ils exercent une attraction plus forte encore sur les populations actives.

La dynamique de l'économie présente est inversée. C'est la présence de population et la capacité de satisfaction de ses besoins qui constitue le moteur de l'économie présente. Ainsi, la production de services de proximité génère des emplois dans ce secteur. Toutefois, ce marché étant, par nature, limité par la démographie locale, son développement est contraint quantitativement. Il l'est aussi qualitativement du fait de la prédominance d'emplois peu qualifiés. Dès lors, ces emplois n'exercent pas d'effets aussi puissants que ceux de la base économique, à l'exception des lieux où ces emplois sont massifs et en développement structurel (lieux touristiques, d'installation de retraités, etc.).

À la lumière de ce modèle, les migrations résidentielles...

La faible attractivité en Lorraine est une caractéristique partagée par les régions du Nord-Est de la France,

au bénéfice de celles du Sud et de l'Ouest. La Lorraine arrive au 4^{ème} rang des régions métropolitaines qui perdent le plus de résidents dans les échanges migratoires, avec un taux de migration annuel moyen sur cinq ans de -25 habitants pour 10 000 habitants présents. Ce solde défavorable est imputable à une faible attractivité. En cinq ans, 94 200 habitants en provenance d'autres régions françaises sont venus s'installer en Lorraine, ce qui représente 4,3% de la population régionale moyenne sur cette période. Dans le classement des régions, ce taux en fait l'avant-dernière région, juste avant le Nord-Pas-de-Calais (2,9%).

Plus des trois quarts (75,6%) des sortants de la Lorraine ont moins de 40 ans. Ce sont principalement de jeunes actifs, parfois accompagnés d'enfants, ou des étudiants (19,2% des sortants ont entre 18 et 24 ans) qui ont quitté la région au cours des cinq années qui ont précédé leur recensement. Les échanges migratoires entre la Lorraine et les autres régions sont déficitaires dans toutes les catégories sociales. Mais la moitié du déficit migratoire est due aux sorties de la région de résidents répartis entre deux catégories sociales : les cadres et les professions intermédiaires. Les cadres ne représentent que 5% de la population lorraine, mais ils sont responsables de 26% du déficit migratoire total, du fait des départs non compensés par des arrivées. Dans les régions de l'Hexagone, les sorties de cadres sont généralement d'autant plus élevées que l'emploi régional est dépourvu de cette catégorie de postes.

Ce mécanisme peut révéler l'effet négatif qu'exerce l'emploi sur la population. En Lorraine, l'insuffisance relative de postes de cadres dans le tissu économique génère des fuites de ces derniers, certains déjà expérimentés et d'autres en devenir à la sortie des pôles universitaires formant de nombreux diplômés. Toutefois, ce mécanisme peut aussi traduire, selon une causalité inversée, l'impact du départ de cadres sur la structure d'emplois de la région par une adaptation de cette dernière aux compétences disponibles.

70% du déficit migratoire concerne une population âgée de moins de 40 ans

Classe d'âge	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
5-17 ans	16,9	11,5
18-24 ans	10,0	7,7
25-39 ans	20,5	48,5
40-59 ans	30,2	20,7
60-74 ans	14,1	8,4
75 ans et plus	8,5	3,2
Ensemble	100,0	100,0

Champ : population âgée de 5 ans et plus

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

... les projections de population ...

Sur la base de ces migrations, des projections permettent de prolonger les mouvements à l'œuvre. En Lorraine, les derniers scénarios de projections de population prévoient tous à terme une baisse démographique. Ainsi, la région devrait voir sa population reculer à partir de 2011. Au niveau national, seule la Champagne-Ardenne se confronterait à cette situation plus précocement tandis que cinq autres régions, la Bourgogne et l'Auvergne, puis le Nord-Pas-de-Calais, suivi de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie, subiraient cette inflexion autour de 2020. Au contraire, les bordures ouest et sud connaîtraient des destins plus favorables. À côté des mouvements naturels, le solde migratoire jouerait un rôle majeur dans l'évolution des populations départementales et régionales françaises.

Dans le scénario central, l'âge moyen en Lorraine passerait ainsi de 38,9 ans en 2005 à 43,6 ans en 2030. La Lorraine se situe dans les cinq premières régions pour lesquelles le vieillissement sera le plus marqué (+4,9 ans), derrière la Champagne-Ardenne (+5,2 ans), la Basse-Normandie (+5,1 ans), la Haute-Normandie (+5 ans) et la Bourgogne (+4,9 ans). La Lorraine fait partie de ces régions où la croissance de la population totale est la plus faible et où la diminution de la population de moins de 20 ans et de 20 à 59 ans serait la plus forte. Pour la tranche d'âge de 20 à 59 ans, qui concentre l'essentiel des ressources en main-d'œuvre, la baisse projetée des effectifs atteindrait 14,7% et 17% pour les moins de 20 ans.

... et de population active ...

Le vieillissement de la population qui accompagne la baisse attendue des effectifs a pour conséquence un recul encore plus marqué de la population active. Alors que le niveau de la population totale de fin de période serait tout juste inférieur à son niveau de départ après son retournement en 2011, le recul de la population active engagé dès 2006 atteindrait -7,4% en 2020. En quinze années, la population active régionale se contracterait donc de près de 80 000 personnes selon le scénario tendanciel. Pour l'ensemble de la France métropolitaine, l'hypothèse tendancielle aboutit à une hausse de 700 000 personnes de la population active d'ici à 2015. Elle atteindrait alors 28,3 millions de personnes et se stabiliserait ensuite autour de ce niveau. Dans la majorité des régions, le nombre d'actifs atteindrait son maximum entre 2006 et 2020 avant de décroître, seules trois (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) connaîtraient leur année d'inflexion au-delà de 2020.

Par rapport à ce scénario tendanciel, des exercices de projection en variantes s'imposent, notamment dans le contexte lorrain marqué par ses faibles taux d'emploi des seniors et des femmes. Ainsi, le retard constaté sur le taux d'emploi des seniors penche pour un scénario d'activité alternatif d'activité forte des 55-59 ans. Ce dernier suppose, contrairement au scénario tendanciel, un effet rétroactif des réformes des retraites, se diffusant des 60-64 ans vers la tranche d'âge quinquennale précédente. De même, le constat traditionnel d'un faible taux

d'activité des femmes dans la région amène à opter pour un scénario d'activité haute des femmes à toutes les tranches d'âge. Quant à la variante d'activité haute des jeunes, elle repose sur l'hypothèse d'une fréquence croissante des situations de cumul études/emploi. Les impacts sont mineurs. Aucun de ces scénarios de projection de population active ne contredit un recul de la population active à l'horizon 2020, et les différentiels entre hypothèses sont faibles. En structure, le phénomène majeur qui accompagne le recul de la population active est son vieillissement : plus d'un actif sur quatre serait un senior de plus de 50 ans en 2020 contre 21,5% en 2006. En revanche, la part des femmes augmente peu, y compris dans la variante favorable.

Seule une quatrième variante, portant sur la remontée des taux d'activité des 60-64 ans à hauteur de ceux des 55-59 ans, a des effets nettement plus sensibles. Reposant sur l'hypothèse d'une fréquence grandissante des situations de cumul emploi/retraite, cette variante paraît moins probable que les précédentes. Elle permet néanmoins de prendre en compte l'important gisement de main-d'œuvre que constitue cette classe d'âge.

... très affectées par les migrations

En Lorraine, les effets démographiques (effet des migrations et effet de la pyramide des âges) sont négatifs dès 2006. Entre 2006 et 2010, l'effet négatif des migrations est dominant du fait d'un solde entrées-sorties d'actifs du territoire de -3 300 actifs en rythme annuel. Au cours de la décennie suivante, l'effet défavorable de la pyramide des âges primerait du fait des nombreux départs en fin d'activité. Seul l'effet des taux d'activité impacterait positivement la population active durant toute la période.

Ainsi, sans modification des anticipations, le prolongement des tendances actuelles en termes de fuites d'actifs découragés par le faible dynamisme économique a une probabilité élevée de réalisation. Comme le révèle l'exercice de

Cadres et professions intermédiaires : 50% du déficit migratoire

Catégories socioprofessionnelles	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
Agriculteurs	0,7	0,3
Artisans, commerçants	2,1	2,4
Cadres	5,1	26,0
Professions intermédiaires	11,0	23,8
Employés	15,1	9,0
Ouvriers	14,6	8,5
Elèves, étudiants	8,8	4,8
Retraités	21,3	11,8
Autres inactifs	21,2	13,4
Ensemble	100,0	100,0

Champ : population âgée de 5 ans et plus

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

projection, cela contracterait durablement la force de travail en Lorraine, avec pour conséquence redoutable un cercle vicieux récessif. D'une part, la contraction des compétences disponibles est de nature à décourager l'implantation d'entreprises génératrices de la base économique productive. D'autre part, le développement de l'économie présentielle en pâtirait inévitablement.

Toutefois, des inflexions par rapport à ces projections pourront se réaliser. Compte tenu de la rapidité des phénomènes en jeu, les zones frontalières pourraient en être le premier théâtre.

Des atouts en termes de base résidentielle des zones frontalières ...

De toute évidence, la Lorraine dispose d'atouts majeurs en termes de base économique résidentielle. Le fonctionnement du marché du travail de la Grande Région entraîne des migrations résidentielles et des reconfigurations spatiales majeures. Dans ce contexte de mobilités, la Lorraine dispose d'avantages comparatifs évidents pour fournir et accueillir de nombreux travailleurs frontaliers. Ceci serait de nature à infléchir les évolutions précédemment décrites.

Par pays de destination (Allemagne, Belgique, Luxembourg), les trois types d'emplois frontaliers qu'occupent les résidents lorrains exercent des emprises territoriales variables et plus diversifiées en comparaison des emplois localisés en Lorraine. En observant les frontaliers lorrains en 2006 et leur adresse cinq années auparavant, il apparaît que ceux à destination de l'Allemagne relèvent quasi exclusivement de deux situations : 88,2% résidaient déjà dans le même département et 10,6% proviennent d'Allemagne. Ces derniers sont essentiellement de nationalité allemande et sont qualifiés couramment de frontaliers "atypiques". Les provenances des frontaliers vers la Wallonie et le Luxembourg sont plus variées. Ceci est dû en partie au fait que le travail frontalier vers ces deux pays a progressé entre 2000 et 2006, tandis qu'il stagnait en direction de l'Allemagne et concernait

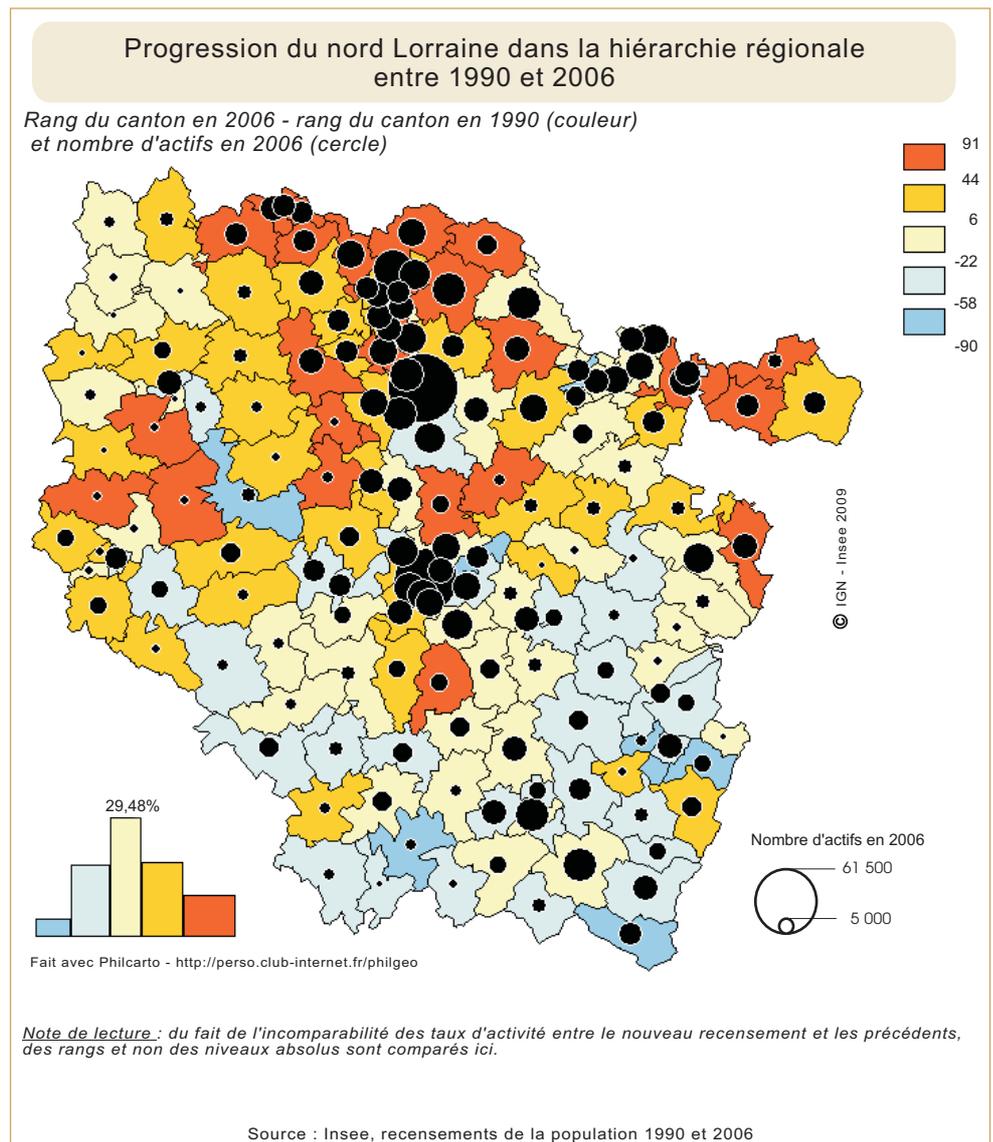
donc des frontaliers de plus longue date. Parmi les frontaliers vers la Wallonie, la proportion d'individus ayant leur résidence antérieure dans le même département est la moins fréquente (82,3%), d'abord au profit de celle de frontalier atypique.

L'"aire de recrutement géographique" des frontaliers lorrains vers le Luxembourg est la plus diversifiée. Parmi eux, des effectifs significatifs proviennent d'un autre département de la région, d'une autre région de métropole, voire de l'étranger hors Luxembourg (340 de Belgique, 210 du Portugal, etc.). Ce phénomène atteste du potentiel de la région en termes de base économique résidentielle. La montée en puissance du projet de Belval, pôle d'emploi secondaire en devenir face à l'expansion de l'aire métropolitaine de Luxembourg-Ville, permettra à ce potentiel de se réaliser.

Globalement, les zones d'emploi les plus concernées par le travail frontalier vers le Luxembourg connaissent les plus fortes dynamiques démographiques de la région.

... avec peu de retentissement sur l'économie présentielle ...

En Lorraine, dans les cantons les plus concernés par le travail frontalier vers le Luxembourg (Longwy, Briey, Thionville et Metz), les revenus des ménages sont "dopés" par les salaires des actifs travaillant au Grand-Duché et sont de ce fait plus élevés qu'en moyenne régionale. À travers les mécanismes de l'économie présentielle, les revenus de ces ménages, composante de la base économique résidentielle, pourraient susciter des emplois dans des secteurs divers : construction, commerce, services à la personne, etc.



Savoir plus :

Cette présentation reprend certains résultats des Économie Lorraine suivants :

- «Migrations résidentielles : la Lorraine, peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés», Mireille FLORÉMONT - Économie Lorraine n° 179, juillet 2009
- «La population active lorraine à l'horizon 2020 : des inflexions à soutenir pour enrayer une baisse engagée dès 2006», Gérard MOREAU - Économie Lorraine n° 178, juillet 2009
- «Les revenus des ménages du nord lorrain : "boostés" par les salaires frontaliers», Gérard MOREAU - Économie Lorraine n° 154, janvier 2009
- «La Lorraine en 2030 : un avenir qui n'est pas écrit», Christian CALZADA, Philippe DEBARD, Thierry GUILLAUME - Économie Lorraine n° 154, mars 2007

Site internet :
www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2010

En attendant des études systématiques et territorialisées de l'économie présentielle en Lorraine, le développement de ce segment de l'économie n'apparaît pas flagrant dans les zones d'emploi frontalières où la base économique résidentielle est en expansion. Si ces zones peuvent être caractérisées par une part importante de l'économie présentielle (fonctions du BTP, culture-loisirs, distribution, entretien-réparation, services de proximité) dans leur emploi total, le nombre d'emplois de cette sphère rapporté à la population résidente est plutôt inférieur à celui des autres zones d'emploi lorraines en 2006. La part élevée de la sphère présentielle témoigne davantage du recul relatif de la sphère productive que d'un dynamisme significatif. En évolution entre 1999 et 2006, l'élasticité du volume d'emploi de cette sphère par rapport à l'évolution de la population totale y est aussi en retrait en comparaison des autres territoires lorrains.

Certaines zones d'emploi affichent au contraire des indicateurs favorables quant au poids et au développement de leur économie présentielle. Outre Metz et Nancy, les zones vosgiennes ont des ratios (emplois présentiels/population) supérieurs à la moyenne régionale. En évolution entre 1999 et 2006, les zones de Toul et Sarrebourg ont "rentabilisé" plus efficacement leur croissance démographique en créations d'emplois présentiels.

... mais un effet positif sur les taux d'activité

La hiérarchie des cantons lorrains en termes de taux d'activité s'est clairement modifiée en faveur de ceux où l'opportunité de travail frontalier est la plus élevée. En effet, nombre de ces derniers ont le plus progressé dans le classement régional des cantons et atteint les taux d'activité les plus élevés en 2006. À titre d'exemple, Longwy et Fontoy sont passés de la fin de classement à la première moitié entre 1990 et 2006 pendant que Cattenom s'est hissé à la première place. Au contraire, les reculs les plus sensibles dans la hiérarchie régionale ont affecté le sud-est lorrain.

À l'issue de ce phénomène, la population active est encore et plus vivement concentrée dans le nord du sillon lorrain et la bande frontalière. En 2006, les sept zones d'emploi concernées par le travail frontalier (Thionville, Metz, Bassin-Houiller, Sarreguemines, Longwy, Briey et Meuse-du-Nord) regroupent 51,2% des actifs contre 48,9% en 1990. Compte tenu des performances modestes de l'économie présentielle, cette croissance des taux d'activité résulte essentiellement de l'implantation de nouveaux frontaliers et de l'incitation des résidents à se porter sur le marché du travail de la Grande Région.

Quels leviers pour enrayer la baisse de la population active ?

Afin d'enrayer la baisse de la population active, il est envisageable de mobiliser les mécanismes précédents. L'accroissement de la base productive suppose par exemple d'entretenir la vocation industrielle de la Lorraine. Pour la base résidentielle lorraine, le développement du travail frontalier vers le Luxembourg en constitue le meilleur atout, en favorisant la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des ménages concernés et l'installation de nouveaux ménages. Quant à l'économie présentielle, des marges de manœuvre existent là où cette sphère est sous-développée en regard de la demande potentielle, en particulier dans les zones frontalières. Partout, le développement des services à la personne semble prometteur face aux besoins croissants liés au vieillissement de la population, à l'évolution de l'activité économique au sein des ménages, ainsi qu'à celle des modes de vie. Des travaux ultérieurs viseront à évaluer cette piste dans une optique prospective, quantitativement en anticipant les besoins à l'horizon 2020 sur la base des projections de population, et qualitativement en analysant les caractéristiques des emplois induits.

■ Gérard MOREAU